

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection

de l'environnement	de l'environnement					
Ce formulaire sera pub	olié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en					
Avant de rempli	matière d'environnement r cette demande, lire attentivement la notice explicative					
	Cadre réservé à l'administration					
Date de réception :						
20/08/2012	Dossier complet le : N° d'enregistrement : 04/09/2012 F01112P0045					
THE RESIDENCE OF THE PROPERTY						
· Damolation - comme	Démolition - reconstruction du magasin Casterama sur la commune de Chennevières sur Marne					
Democratic recons	The the magastic custorama					
>uzu comm	une de mennevières sur-Marne					
2. Ider	ntification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire					
2.1 Personne physique	WORLD CONTROL OF THE PROPERTY					
Nom PERDRIGEON	Dringer Christopho					
	Prénom Christophe					
2.2 Personne morale	TAMORITE DE GASTONA AD					
Denomination ou raison sociale	IMMOBILIERE CASTORAMA					
nom, prenom et qualite de la personne morale	habilitée à représenter la personne PERDRIGEON Christophe Pizecteuz Construction					
RCS/SIRET 1415111161711101	2 8 0 0 0 1 2 Forme juridique S'AS					
1.7 9 7 11 9 7 11 9 7 11 9 7 11 9 1	Tome joindique 3 775					
Jainman 2	water damage da la damage de Capacita de C					
Joignez d	votre demande le document CERFA n° 14734*01					
3. Rubrique(s) applicable(s) du tablec	uu des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
	dimensionnement correspondant du projet					
Active of the San	dimensionnement correspondant du projet					
N° de rubrique et sous rubrique	dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique					
Autoria de la companya del companya de la companya del companya de la companya de	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés					
N° de rubrique et sous rubrique	dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SMON créée de 11450 m²					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON viéce de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet					
N° de rubrique et sous rubrique 36° Doivent être annexées au présent formu	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SMON créée de 11450 m²					
N° de rubrique et sous rubrique 36 Doivent être annexées au présent formu. 4.1 Nature du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés en plusieurs phases avec une SMON éréée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1					
N° de rubrique et sous rubrique 36 Doivent être annexées au présent formu. 4.1 Nature du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés en plusieurs phases avec une SMON éréée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1					
N° de rubrique et sous rubrique 36 Doivent être annexées au présent formu. 4.1 Nature du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON viéce de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet					
N° de rubrique et sous rubrique 36° Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet Pémolihon - resons tra du bâhment rou 4.2 Objectifs du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON créée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Lehan du magasin Castorama et lant commune de Chennevières-sur-Marne					
N° de rubrique et sous rubrique 36° Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet Pémolihon - resons tra du bâhment rou 4.2 Objectifs du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON créée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Lehan du magasin Castorama et lant commune de Chennevières-sur-Marne					
N° de rubrique et sous rubrique 36° Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet Pémolihon - resons tra du bâhment rou 4.2 Objectifs du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON créée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Lehan du magasin Castorama et lant commune de Chennevières-sur-Marne					
N° de rubrique et sous rubrique 36° Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet Pémolihon - resons tra du bâhment rou 4.2 Objectifs du projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON créée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Lehan du magasin Castorama et lant commune de Chennevières-sur-Marne					
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet Démolihon - reconstrudue bahment rou 4.2 Objectifs du projet Construire un magasin augmentez la surface aménagement pay 4.3 Décrivez sommairement le projet	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions realisés en plusieurs phases avec une SMON éréée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1					
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet Dé molifien - reconstrude du Bahment rour 4.2 Objectifs du projet Construire un magasin augmenter la surface aménagement pay 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON éréée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 echion du magasin Castorama et lant (commune de Chennevières-sur-Marne neuf et un bâtiment roulant, optimiser l'espace, es de vente, améliorer la Civraison, es suger du parking					
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet Dé molifien - reconstrude du Bahment rour 4.2 Objectifs du projet Construire un magasin augmenter la surface aménagement pay 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON éréée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet viaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 echion du magasin Castorama et lant (commune de Chennevières-sur-Marne neuf et un bâtiment roulant, optimiser l'espace, es de vente, améliorer la Civraison, es suger du parking					
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet Dé molifien - reconstrude du Bahment rour 4.2 Objectifs du projet Construire un magasin augmenter la surface aménagement pay 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique Travaux et constructions réalisés en plusieurs phases avec une SHON créée de 11450 m² 4. Caractéristiques générales du projet plaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 Lehan du magasin Castorama et lant commune de Chennevières-sur-Marne					

Activité commerciale inchangée
4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x dossier(s) d'autorisation(s). Le projet est soumis à permis de construire, les eaux pluviales étant rejetées au réseau existant et sans création de bassin (plan d'eau), le proje n'est pas soumis à un dossier let sur l'eau. 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli
Etude d'impact
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques
Superficie globale du projet (emprise au Sol) 15335 m²- Surface de plancher du projet 11450 m²
4.6 Localisation du projet
Adresse Coordonnées géographiques Long. 2°33'28" E Lat. 48°47'46" N
lentre Commercial Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:
Pince Vent Point de départ: Long°' Lat°'
94433 Point d'arrivée : Long°' Lat°'
Chenne vicres - sur-Marine Communes traversées:
(parcelles AP58, AP59) Chennevières - sur - Marne
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Si oui, de quels projets se compose le programme ?
5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?
Usage actuel du sol: zone commerciale, parking Règlement applicable à la rone du projet. UF (rone d'aefivités à vocation d'industrie, d'aetivités tertiaires et communicales)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

PLU de Chennevières-sur-Marne 27 juin 2007

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les document environnementale ?	s ont-	ils fai	t l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles <a boués<br="" coulées="" de="" et="" href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-durable.gouv.fr</th><th>s, noto</th><th>amme</th><th>agée :
ent à partir des informations disponibles sur le site internet</th></tr><tr><th>Le projet se situe-t-il :</th><th>Oui</th><th>Non</th><th>Lequel/Laquelle ?</th></tr><tr><td>dans une zone naturelle d'intérêt écologique,
faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou
couverte par un arrêté de protection de biotope
?</td><td></td><td>V</td><td></td></tr><tr><td>en zone de montagne ?</td><td></td><td>Y</td><td></td></tr><tr><td>sur le territoire d'une commune littorale ?</td><td></td><td><math> \underline{V} </math></td><td></td></tr><tr><td>dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>sur un territoire couvert par un plan de prévention
du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours
d'élaboration ?</td><td>abla</td><td></td><td>Plan de Prévention du Bruit
du Haut Val-de-Marne
(en cours d'élaboration)</td></tr><tr><td>dans une aire de mise en valeur de l'architecture
et du patrimoine ou une zone de protection du
patrimoine architectural, urbain et paysager ?</td><td></td><td>M</td><td></td></tr><tr><td>dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?</td><td></td><td>V</td><td></td></tr><tr><td>dans une commune couverte par un plan de
prévention des risques naturels prévisibles ou par
un plan de prévention des risques
technologiques ?</td><td>V</td><td></td><td>1) PPR Invendation de la Marne et de la Seine apprenvé le 12/11/2007 2) PPRA prévisible Monvements de terrains, 09/07/2001</td></tr><tr><td>si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</td><td><math>\overline{V}</math></td><td></td><td>3) PPRn previsible " inondations="">par raissellement en secteur uréain ", 09/07/2001 MPPRn "Affaissements et effond a ments de terrain", 0/102/2001			
dans un site ou sur des sols pollués ?		Y	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
dans une zone de répartition des eaux ?	abla		ZRE Albien (Source: carte CARMEN)

ETAT EXISTANT

PHASE 01: de S 7 (11/01/2013) à S 18 (03/05/2013)

Aménagement local exterieur

en bâti drive / non drive

"La Caverne"

Exploitation de l'existant

DIEMENON STANDON STANDON STANDON STANDON STANDON STANDON STAND STANDON STANDON

STATIONNEMENT EXSTANT

INVINOR LIVE

PHASE 02: de S 6 (04/02/2013) à S 6 (10/02/2013)

EXTENSION EXCEPTION EXCEPTION

JARDINERIE INTERIEURE

du magasin existant

MI ROULANT

STATIONNEMENT EXCELANT

Vidage existant Exploitation de l'existant

PHASE 03: de \$ 7 (11/01/2013) à \$ 9 (01/03/2013)

EXTENSION STATIONNEMENT DOSTANT TARDINERIE / STATIONNUMENT SUSTANT Construction neuve Démolition de l'existant Exploitation de l'existant

Malte d'Oxone PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN CASTORAMA
Centre Commercial pince Vent - 94433 Chennevières-sur-Mame castorama ESQ

Phasage

24 mai 2012 Indice C Nos réf: 1224

Explotation du magasin existent

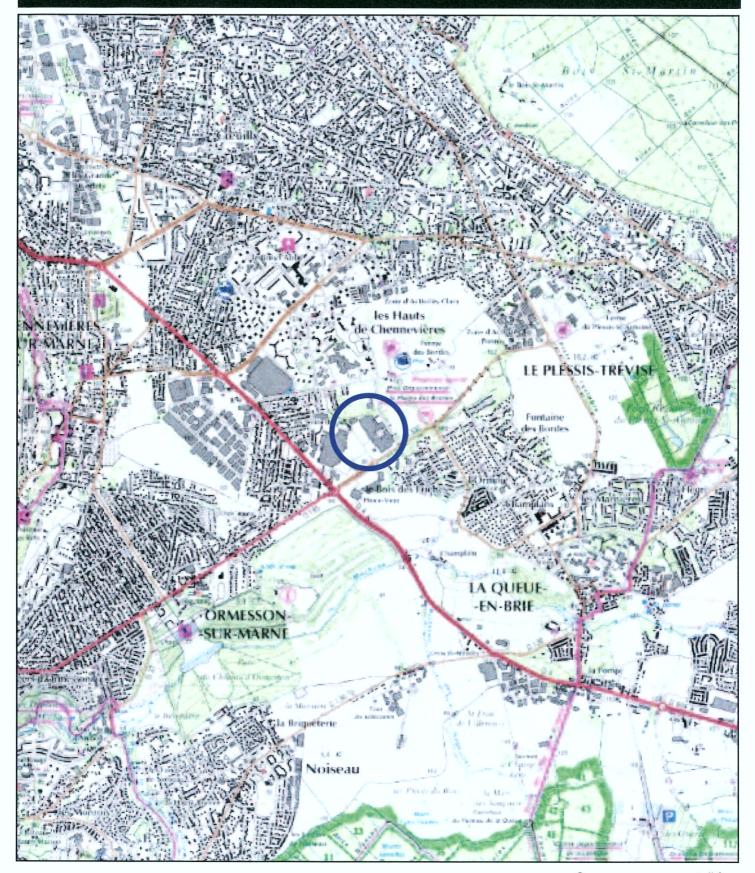
dans un pér captage d'e	imètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation huma	d'un ine ?		M
dans un site	inscrit ou classé ?			☑
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	tura 2000 ?		V	Nacoo Directive Cisecux ZPS « Sites de ☐ Seine - Saint - Denis "ā 6,5 Km de la zone du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		V	Zone du projet - MH "Eglise Seint-Pierre" à 1,7 Km - MH " Le Fort de Champigny à 1,8 km - MH " Château des Rets" à 1,9 km	
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	ntiel o	du projet sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir	les in	ciden	ces suivantes ?
	pléter le tableau suivant :		No	Do quello paturo 2 Do quello importante a
Domo	aines de l'environnement :	Oui	n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		V	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		$ \sqrt{} $	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	M		la terre sera répartie au droit de le jardinerie existante
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		$ \sqrt{} $	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		V	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		M	

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		\overline{V}	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		\overline{V}	
Commodité	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		\overline{V}	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?		V	
	Est-il concerné par des vibrations ?		V	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	V		Éclairage lié à l'activité: parking, enseignes lumineuses
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V	parking, enseignes lumineuses
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		\overline{V}	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?			dans le réseau d'assainissement existant
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		abla	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		V	
			lles su	sceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui	Non V Si oui, décrivez lesquell	es:		

6.3 L	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?					
Oui						
	7. Auto-évaluation (facultatif)					
Au re	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou					
duil	devrait en etre dispense ? Expliquez pourquoi.					
la	vocation du susteur ruste inchangée (enseigne					
con	nmerciale Castorama), le projet aura un impact					
po	posibit en intégrant un aménagement payeager					
de	qualité, en améliorant et sécurisant la					
Ci	reutation notamment pietonne et en inségnant					
lo	e notion de developpement devable (action					
eco-attitude developpee par Casterama).						
ec	e will the appear for casserama).					
ec	e with the developped for cassessama).					
ec	e anonyme gene casserama).					
ec	8. Annexes					
8.1 A	8. Annexes nnexes obligatoires Objet					
8.1 A	nnexes obligatoires					
8.1 A	8. Annexes nnexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document					
8.1 A	8. Annexes Nnexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des					
8.1 A	8. Annexes Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b)					
8.1 A	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000					
8.1 A	Dbjet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos gériennes					
8.1 A	Dbjet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et					
8.1 A	8. Annexes obligatoires Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;					
8.1 A	Dojet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évalutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; Untes annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire					
8.1 A	Objet Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : Urtes annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire ez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les se auxquelles elles se rattachent					

	9. Engagement et signature		
Je certifie sur	'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus		
Fait à	Temperari le. 10/08/2012		
Signature	IMMOBILIERE CASTORAMA SAS Direction Construction Parc d'Activités - BP 101		
59175 TEMPLEMARS Tél.: 03 20 16 77 33 Fax: 03 20 16 75 61			

PLAN DE SITUATION

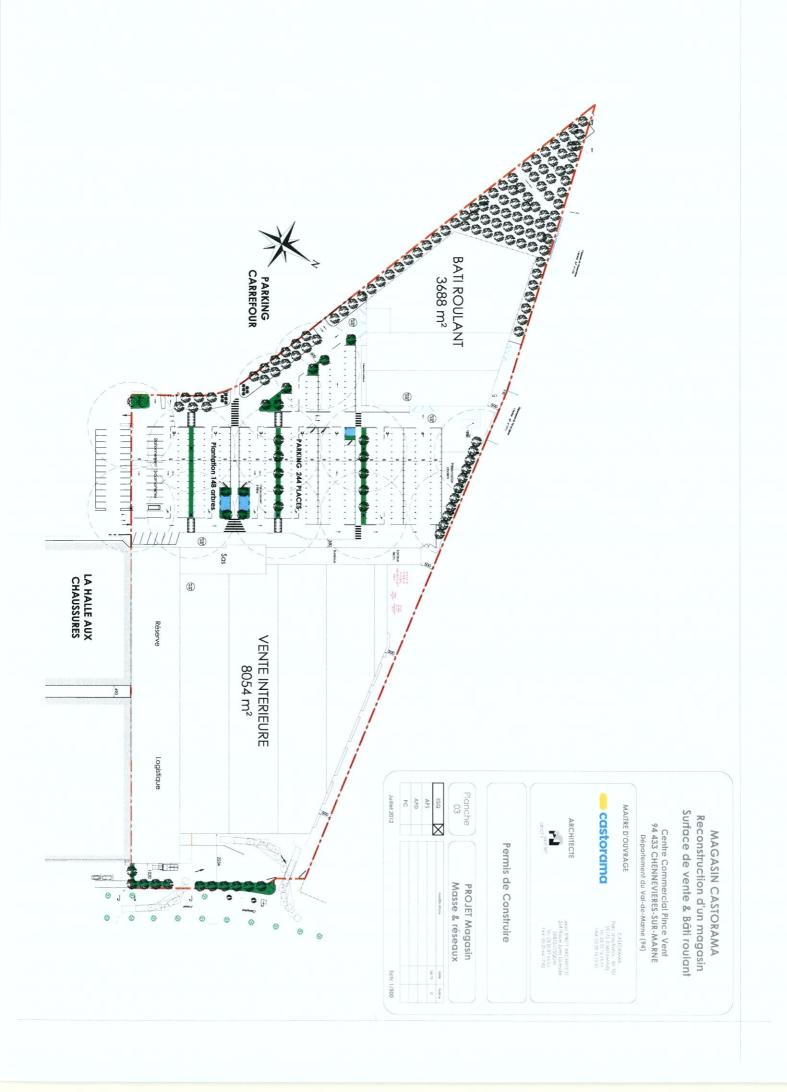


Source: www.geoportail.fr



Zone du projet





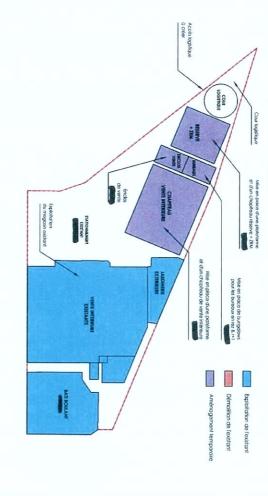
PHASE 04: de S 10 (04/03/2013) à S 18 (03/05/2013)

PHASE 05: de S 19 (06/05/2013) à S 24 (14/06/2013)

Exploitation de l'existant

Aménagement temporaire Démolition de l'existant

Vidage existant



Enclos de vente

EXTERIEURE

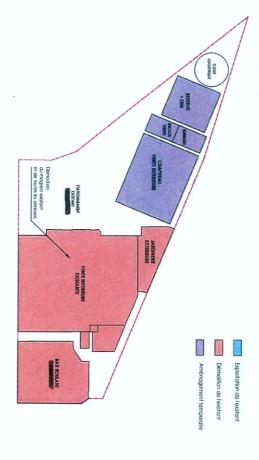
Vidage du magasin existant et de toutes les annexe

STATIONNIAMENT

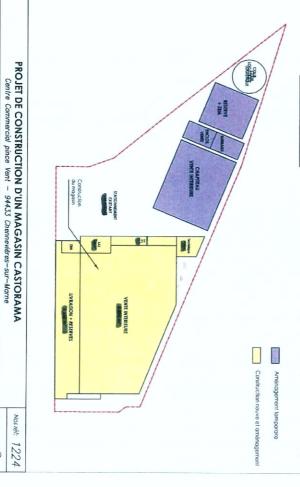
VENTE INTERSEURE EXISTANTE

BATI ROULANT

PHASE 06: de S 25 (17/06/2013) à S 33 (16/08/2013)



PHASE 07: de \$ 34 (19/08/2013) à \$ 40 (03/10/2014)



Maite d'Oever

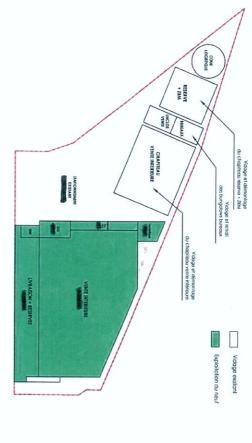
castorama

Phasage

Indice Nos rél: 1224

ESQ

PHASE 08: de S 41 (06/10/2014) à S 46 (14/11/2014)





Construction neuve Exploitation du neuf

PHASE 10: de S 08 (16/02/2015) à S 16 (17/04/2015)



PHASE 11

Last annual com I serve de mas calibras Forma de mas calibras Forma Forma Forma Forma de dishapa na sas

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN CASTORAMA Centre Commercial pince Vent - 94433 Chennevières-sur-Marne castorama

Phasage

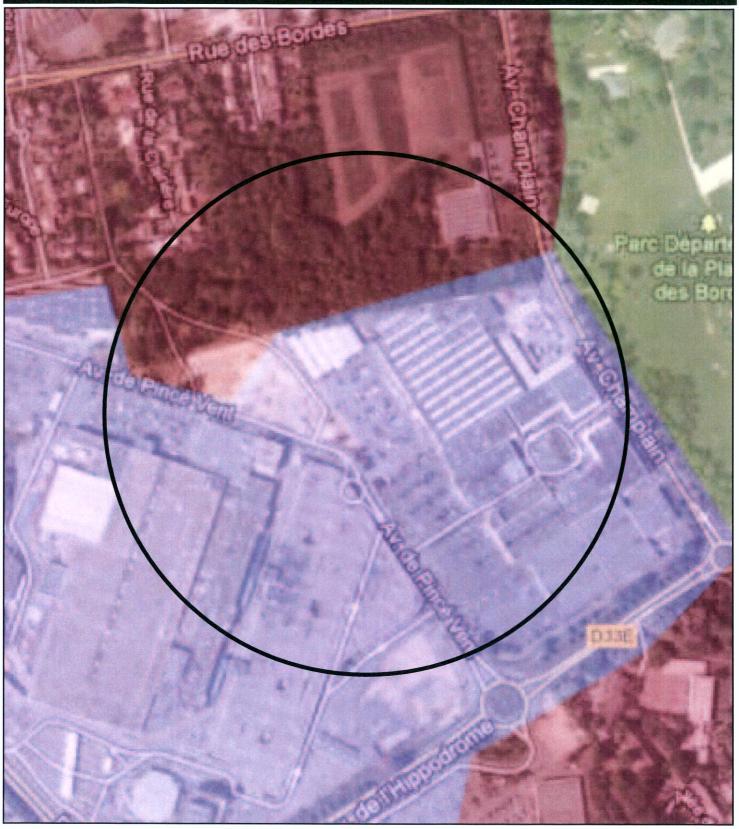
24 mai 2012

Nos rét: 1224

Mothe d'Oeuvre

TANTON - NOTWART

PLAN DES ABORDS DU PROJET



Source: Corine Land Cover 2006

